

## Séance du 25 Mai 2002

Le Conseil Municipal de Mont-Saxonnex, réuni sous la présidence de M. Jacques MARTINELLI

### CONFIRME et APPROUVE

- les échanges permettant le déplacement définitif du chemin rural, situé au lieu-dit « Le Bourgeal », desservant les propriétés BERNARD et BOURGEAUX depuis la voie communale d'Alloup

### DECIDE

- l'acquisition de la parcelle A 1257 d'une contenance de 110 m<sup>2</sup> au lieu-dit "Sous la Fontaine" au prix de 8.38 € le m<sup>2</sup> pour la création d'un parking
- l'achat de la parcelle située au lieu-dit « Fréney » section D 1394 d'une surface de 79 m<sup>2</sup> au prix de 8.38 € le m<sup>2</sup> pour l'élargissement du chemin
- de mettre en vente une partie de la parcelle de terrain cadastrée AB 928, dénommée "partie A" située au lieu-dit "Les Revines" pour une contenance de 1154 m<sup>2</sup> en vue d'une construction individuelle dans un délai de 2 ans.
- d'adopter les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.
- d'émettre un avis DEFAVORABLE au projet d'arrêté préfectoral délimitant la zone prioritaire dans l'évaluation du risque d'exposition au plomb zonage incluant la Commune de Mont-Saxonnex
- d'allouer une subvention exceptionnelle pour 2002 au Musée de la Résistance de Bonneville pour un montant de 362 € (trois cent soixante deux euros)
- d'allouer une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2002 pour l'édification d'un mémorial implanté à Bonneville et dédié aux morts en Afrique du Nord pour un montant de 362 € (trois cent soixante deux euros)
- de verser la somme de 2.20 € par habitant et par an à partir de 2002, pour financer la carte "Emploi-Insertion" ainsi que la somme de 433.58 € pour équilibrer le budget de la Maison de l'Emploi
- de créer un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à temps complet. Le recrutement se faisant par voie de mutation, sur liste d'aptitude ou contrat de droit privé
- de retenir les prestations et les caractéristiques suivantes pour la réalisation de la numérotation des rues, chemins et habitations du village : fourniture et pose de panneaux de rues avec armoiries, fourniture de plaques émaillées de numéro de maison pour un montant de TTC 33 216.89 € et sollicite auprès du Conseil Général une subvention pour la réalisation de ces équipements
- l'achat des parcelles situées au lieu-dit « Pincru » section AB 305 et AB 946 d'une surface totale de 169 m<sup>2</sup> au prix de 15.24 € (quinze euros et vingt quatre cts) le m<sup>2</sup> pour un aménagement urbain

### APPROUVE

- la création d'une servitude d'intérêt public pour la circulation des piétons sur le trottoir de la propriété MANNEQUIN (parcelle AB 945) d'une longueur de 10 m et une largeur d'1.50 m ; moyennant une contre valeur en travaux d'aménagement de trottoir (pose de portail et barrières)

### SOLLICITE

- auprès de l'Inspection Académique la création d'une 3ème classe maternelle pour la rentrée du 02 septembre 2002 à l'école de MONT-SAXONNEX,

### AUTORISE

- Monsieur le Maire à signer le marché de prestation de service avec la DDAF de la Haute Savoie pour la réalisation de l'opération : Assistance conseil pour la procédure de délégation du service public d'eau potable.

Information est donnée par les responsables des commissions sur l'avancement des travaux en cours. Après les questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.